

Droit de savoir sur une plainte

Par sheryne77, le 30/07/2013 à 12:52

bonjour

je voudrez savoir si on a le droit de connaître la reponse sur les modalité d avancement d une plainte ou s il ya classement sans suite si on est le defendeur

car ma mére inquiété faussement par mon mari(qui est son neveu)de lui avoir volé son passeport

elle n'arrive pa a avoir des reponse depuis la plainte 06/05/2013 il ya eu convocation 23 mai et confrontation le 13juin à savoir sil ya poursuite ou classement svp aidez nous

merci beaucoups